

COMMUNIQUÉ

CFG BANK



CFG Bank S.A. • Banque agréée par décision du wali de Bank Al Maghrib n° 35 du 25 avril 2012 • Société anonyme au capital social de 542.889.900 dhs • Siège social : 5-7 rue Ibnou Toufaïl, Casablanca • RC Casablanca 67421 • IF 1031055 • Patente 34771478

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CFG BANK, organisée dans le respect des règles et recommandations prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire consécutif à la pandémie de COVID-19, s'est réunie le vendredi 29 mai 2020 à 10 heures au siège social de la société, sis à Casablanca, 5-7 rue Ibnou Toufaïl.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2019 qui ont été publiés le 31 mars 2020, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été approuvés par ladite assemblée et n'ont subi aucun changement.
